

Compte-rendu CA du 06-03-09
Rédigé par DK-IB

Présence : 20 membres du CA, 4 absents dont trois excusés.

Rectification adresse électronique de Frédérique Guyader : guyader_frederique@yahoo.fr

Point Info

Statuts : Les statuts ont été déposés à la préfecture. Ils ont été renvoyés en début de semaine avec quelques menues modifications qui faisaient suite au premier envoi en préfecture. Les deux points qui méritaient d'être éclaircis concernaient le sigle AFEA et la question du « don manuel » (cf. art.8). Le don est possible sans qu'il y ait besoin de déclaration devant un notaire et sans la présence d'intermédiaire(s).

Adhésions : Depuis l'AG de janvier, nous avons enregistré 12 nouvelles adhésions : 11 individus + 1 association (ACAJ : Association des Chercheurs en Anthropologie Juridique) Certains membres du CA ont fait part d'une absence de circulation du prospectus et du bulletin d'adhésion. D'autres ont souligné le fait qu'il existe une attente réelle chez certains adhérents potentiels en ce qui concerne l'officialisation des statuts et du Règlement intérieur de l'AFEA. Il serait d'ailleurs opportun de faire circuler les statuts en version pdf.

Comment et sous quelles formes pourrions-nous solliciter des institutions (laboratoires/ musées / revues / etc.) pour d'éventuelles adhésions ? Est-ce que ces institutions adhèreraient en tant que personnes morales ?

Irène soulève les questions suivantes : l'adhésion d'une institution signifie-t-elle que tous ses membres adhèreraient aux objectifs de l'AFEA ? Il faut prendre en compte le fait que bon nombre de laboratoires fusionnent et changent de tutelle. Quelle attitude doit-on adopter par rapport à cela ? Il peut y avoir des effets d'institutions.

Frédéric Maguet précise que du point de vue de la loi, un musée n'adhère que par son autorité de tutelle et non pas tout seul.

Vincent soumet l'idée d'une rubrique « donation ».

Irène précise que l'adhésion d'institutions de ce type sous-tend beaucoup de questions qu'il vaudrait mieux discuter avant d'adopter une position. Il faut bien prendre la mesure de ce que cela implique.

Les nouvelles adhésions individuelles concernent majoritairement des étudiants. Ce qui signifie que l'information circule à ce niveau. Prenons garde à ne pas cibler exclusivement que les doctorants. L'information doit circuler aussi au niveau des étudiants de master.

Sylvaine insiste sur le fait que les affichettes ne servent à rien. Il est nécessaire d'avoir un professeur relais pour sensibiliser les étudiants de master.

Faut-il pour cela identifier l'ensemble des lieux d'enseignement et les institutions existants pour s'adresser aux étudiants ?

Doit-on s'atteler à lister l'ensemble des ressources anthropologiques avec les contacts et adresses électroniques pour avoir des points relais qui feront circuler l'information ?

Sophie H. rappelle que l'on dispose déjà d'un certain nombre de fichiers et qu'elle se charge de faire fusionner les listes qui existent déjà.

C'est une cartographie de l'enseignement de l'anthropologie en France qui est nécessaire, non un listing. Ce qui demande un travail plus long. Il faudrait pour cela contacter les sociétés savantes des différentes disciplines rattachés à l'anthropologie. Sans perdre de vue le fait que de nombreux anthropologues se retrouvent « hors secteur ».

Frédéric Maguet rappelle que les gens viendront vers l'AFEA une fois qu'elle aura une certaine visibilité (la construction d'un site web demeure fondamentale).

La mise à disposition de l'AFEA des listes propres aux associations membres ou à disposition des membres pose un problème légal (CNIL) de communication des liste qui ont été réalisées dans le cadre d'un autre projet.

En revanche, l'information peut circuler par les listes existantes via les points relais (des personnes qui sont membres de l'AFEA et répercutent sur leurs contacts) en indiquant sur les mails AFEA un contact afin que les personnes qui désirent avoir davantage d'information manifestent directement leur intérêt. A partir de là, l'AFEA pourra constituer ses propres listes. S'appuyer sur des organisations relais est une bonne garantie d'amplification de notre constitution de réseaux et de la diffusion de notre action.

Le logo

Céline et Irène ont sollicité bénévolement des professionnels en la matière au sein de leurs réseaux respectifs d'amis et connaissances. Certains membres du CA auraient souhaité que l'on procède par appel d'offres et que l'on définisse ensemble le cahier des charges, afin de recevoir un panel de propositions plus large et diversifié. Frédérique se charge de préparer via doodle un support à partir duquel Vincent regroupera l'ensemble des propositions recueillies en vue de les soumettre via le net aux membres du bureau et du CA. Chacun pourra voter et laisser un commentaire pour argumenter l'ordre des choix. Nous nous accordons un délai maximal d'un mois pour régler cette question. Cela veut dire que la première lettre électronique d'information se fera sans doute sans logo.

Le Règlement Intérieur (RI)

En amont de la discussion sur le RI, certains membres du CA ont tenu à faire part de leur regret de ne pas avoir pu discuter des statuts avant leur envoi définitif à la préfecture. Il leur a été répondu que les statuts avaient fait l'objet de nombreuses discussions au sein du CLETAF et d'un vote lors de la 1^{ère} AG donnant naissance à l'AFEA.

Alexandre soulève la question du contrôle des adhésions : sous quels motifs peut-on refuser une adhésion ? un aspect que le CLETAF entendait préciser dans le RI. Cela pose la question - à régler- du mode d'acceptation des adhésions et des modalités, notamment délais, par lesquelles le CA peut être amené à se prononcer sur un éventuel refus qu'il devra justifier. Le bureau avise le CA qui se prononce avant une adhésion effective (délai de 3 mois). Sylvaine précise que le site via un espace Intranet permettra de régler ce genre de questions.

Sur le RI en question deux idées ont fait débat

La première vise à établir un RI suffisamment précis sur les modalités de fonctionnement de l'AFEA et sur des questions fondamentales comme celles des prises de décision et signatures au nom de l'association (qui / quoi/ comment et quand).

La seconde idée qui rallie un maximum de personnes penche pour un cadre réglementaire très souple au départ, sur la base duquel des ajustements seraient portés au fur et à mesure des besoins et points qui feront débat. Il n'y a pas d'urgence à trancher maintenant, il faut se donner le temps et confier à un groupe de travail interne la mission de réfléchir sur le RI. Ce groupe de travail comprendrait des membres du bureau et des membres du CA.

Il importe de savoir ce que l'on fait en terme d'actions et quelle est notre philosophie au sein de l'AFEA. Il faut assez rapidement régler les questions de la prise de décision, rendre clairs les points relatifs aux Groupes de travail et réseaux thématiques,

Lettre électronique d'information (newsletter)

Cette lettre est destinée au milieu de l'anthropologie.

Fréquence : bimestrielle ou trimestrielle.

Support : une fois que le site fonctionnera la gestion de la newsletter sera facilitée. Pour la première ce ne sera pas le cas. Objectif fixé : autour du 21 mars 09.

Contenu :

- Actualités à traiter (universitaire, colloque et monde de la recherche en France et à l'étranger, actualité de l'AFEA, points de vue et prises de position sur l'actualité des faits sociaux, politiques et culturels.

Sylvaine insiste sur le fait qu'il ne faut pas être redondant sur ce qui se fait et se dit déjà en terme d'analyse de l'actualité. Il y a déjà une quantité substantielle d'informations qui circulent. Prendre le parti de donner des liens (ex : Alerte) accompagnés d'un petit texte de présentation.

Que retirer de tout cela pour l'AFEA et que mettre en valeur dans la masse d'information ? (Gilles)

- ne pas chercher à faire une synthèse de tout ce qui est dit. Ce type de compilation prend beaucoup de temps pour un bénéfice faible. Quelle est la pertinence d'une telle démarche ?

Irène : L'articulation newsletter/site en terme de dynamique. La lettre joue le rôle de fonction de relais interne. Il ne faut pas redoubler avec « Alerte ». Cela suppose de la maintenance, la présence de modérateurs, un groupe de travail ou un comité de rédaction.

Qui s'en occupe et comment penser cette lettre ?

Il ne faut pas oublier d'y accorder une place aux actualités associatives.

Le site permettra de faire circuler l'information de façon plus réactive. Au niveau de l'articulation site/newsletter le site est consulté individuellement alors que la newsletter est envoyée à un public ciblé dont les membres de l'AFEA.

La newsletter donne une périodicité suivie d'une actualité et une visibilité plus grande de l'AFEA, sur ce qu'elle produit.

La newsletter est un moyen de communication entre nous pour savoir qui fait quoi.

Frédérique insiste sur le fait que les journalistes n'ont rien sur l'AFEA et qu'il est nécessaire de se faire connaître au-delà du réseau traditionnel de l'anthropologie. Elle met le doigt sur un problème de relais et de communication avec la société civile. Irène est favorable à cette idée de se faire connaître en dehors du réseau de l'anthropologie.

Il est convenu d'établir un GTI qui travaille sur la Newsletter et de rester sur l'idée d'un comité de rédaction qui tournera au sein du bureau et du CA, histoire d'impliquer tout le monde et de redistribuer les cartes.

Le site

En amont des discussions portant d'une part sur l'architecture du site et de son contenu et d'autre part sur les moyens qui doivent être mis en œuvre pour la mise en place rapide d'un site web qui répond aux attentes et besoins de l'AFEA, nous avons fait le point sur les informations recueillies par des membres de l'association auprès de leur réseau de connaissances respectifs.

• Sylvaine s'est chargée de s'informer auprès d'un professionnel rompu à la fabrication de sites et au fonctionnement de ces sites en milieu associatif. L'idée serait d'avoir un site fonctionnel de qualité que l'on puisse faire fonctionner dans un cadre associatif ce qui suppose *de facto* des moyens financiers limités à tous les niveaux (du montage au fonctionnement même du site). D'où l'intérêt d'un site collaboratif mis à jour, alimenté et

géré par les membres de l'association eux-mêmes. Cela suppose que le site soit très fonctionnel et simple dans son utilisation. Sur la question de l'architecture du site d'après les renseignements pris par Sylvaine un site qui utiliserait des supports son/photo/vidéo/texte et qui fonctionnerait avec le système « jumela » aurait un coût avoisinant les 3000 € dans le cas où il serait monté entièrement par le professionnel en question. Une solution intermédiaire et moins coûteuse consisterait à demander uniquement la construction de l'architecture d'ensemble du site et à former un certain nombre de personnes pour le faire fonctionner. De nombreux sites d'ethnologie en réseau associatif procèdent de la sorte (cf. artmap-research.com ou encore ethnomusicologie.fr). Pour avoir une idée de la qualité de ce que fait Victor Stoi ???, nous sommes invités à jeter un œil sur son blog : (<http://lortajablog.free.fr/wwwsvictor.net>)

• David était chargé de se renseigner sur la question du site en général mais aussi sur la différence entre un site web classique et un blog. Pour synthétiser sur ce dernier point : le blog offre l'avantage d'être facile et rapide à mettre en place avec une configuration par défaut qui existe déjà (word press) que l'on peut dans un second temps améliorer jusqu'à remanier la configuration des pages pour qu'il se rapproche au maximum d'un site web classique. Concrètement cela permet de ne pas rester dans une configuration d'affichage chronologique de la page d'accueil, de proposer un classement catégoriel de l'information etc. La frontière entre un blog et un site web classique devient alors fragile. Le blog est moins coûteux et techniquement la mise à jour et le type de fonctionnalités peuvent être équivalents.

Le site web classique ne propose pas au départ de plate-forme type toute prête qui cadrerait avec ce que l'on veut y faire et y mettre. Il n'y a pas de solution clef en main. Cela veut dire qu'en amont il faut penser au contenu et aux fonctionnalités qu'on aimerait avoir pour ensuite lui donner la configuration adéquate. Le site web est plus coûteux même s'il cadre mieux avec ce que l'on veut faire. Pour présenter une activité, mieux vaut un site web classique qu'un blog. Sur la question du site à proprement parler, il faut tenir compte de certains éléments dès le départ. Parmi eux : la capacité du serveur. C'est une question fondamentale qui renvoie aux types de supports utilisés (image dont vidéo/son...) mais aussi au nombre de visiteurs estimés du site, en terme de nombre de visiteurs dans un temps donné (jour, mois...) et leur simultanéité. Selon la fréquence des visites simultanées sur un site pour voir par exemple de l'image il y aura une différence en matière de capacité et de coût d'hébergement. A titre indicatif, pour un site web classique qui reçoit 10 visiteurs en même temps sur de la vidéo il faut compter entre 70 et 100 euro par an pour l'hébergement. Si on passe à un site qui reçoit en même temps 100 personnes il faut compter 800 euro par mois. En conclusion, le coût du site sera proportionnel à la quantité de travail en amont que l'on demandera au fabricant pour monter un site administrable, à la configuration du site en termes de présentation et de liens et enfin à la capacité du serveur (image/son/ nombre de visiteurs ...). Tout cela suppose que l'on réfléchisse en amont afin de soumettre une proposition claire et la plus précise possible avant de lancer un appel d'offres. Dernier point technique : pour des événements ciblés et ponctuels comme un congrès qui peuvent créer sur le coup des besoins supérieurs en terme de visite du site, il existe des solutions ponctuels de gestion de serveurs où l'on peut sur une durée courte augmentée la bande passante du serveur pour répondre ponctuellement à la demande (consultation conférences en ligne pendant congrès etc.). cela ne nous oblige pas à avoir tout le temps un serveur d'une capacité maximale.

• Vincent s'est chargé de la question du nom du domaine. Parmi les noms possibles il y a : www.afea.asso.fr ou asso-afea.fr ou encore ethno-anthropologie.fr

Que choisit-on et chez qui achetons-nous le nom de domaine (gandhi.net ?).

Vincent nous a éclairé sur l'expérience d'un site collaboratif monté tout seul et a souligné le besoin de maintenance qu'occasionne un site durant la première année. Il faut prévoir cela en

terme de coût. L'information circulera au sein du CA puis il sera lancé un appel d'offres à des professionnels.

En conclusion, il a été décidé de stimuler la réflexion autour du site au sein d'un groupe de travail interne afin de définir au mieux la demande par le biais d'un cahier des charges.

Le Congrès

L'organisation d'un congrès a concentré une partie de la discussion de la réunion parce qu'elle pose la question fondamentale de l'ordre de priorités de la jeune AFEA en matière d'action. Le congrès doit-il avoir lieu après que les RRT se soient constitués et aient produit du contenu scientifique ou doit-on lancer le congrès qui servira justement de rampe de lancement aux RRT ?

Gilles : Attend-on la constitution des RRT pour penser le congrès ou commence-t-on dès maintenant à lui trouver une thématique globale qui dégagerait un horizon.

Irène : Les RRT pourraient émerger du congrès. Si on attend la contribution des RRT avant de lancer la réflexion sur le congrès, son thème général et son architecture, on ne pourra pas tenir un congrès avant deux ou trois ans. Il vaut mieux lancer les choses simultanément, l'idée des RRT qui vise à dynamiser le réseau associatif et dans le même temps la thématique du congrès, en laissant dans l'architecture du congrès la possibilité aux RRT de s'y exprimer. Il faudrait établir un calendrier.

Gilles suggère que l'on passe par une étape intermédiaire qui consisterait par le biais d'une AG qui propulserait les RRT et nous donnerait l'occasion de nous retrouver, de communiquer et de commencer à faire vivre quelque chose entre nous. On se retrouverait, on donnerait par la même un peu de visibilité à ces RRT avant de lancer le congrès.

Laurent insiste sur le fait que les RRT n'existent pas encore, par conséquent on ne peut jusqu'à nouvel ordre rien construire dessus. Il partage l'idée de vouloir lancer dès maintenant le congrès sous une forme très ouverte où on laisse la place aux associations etc. la possibilité d'y contribuer. L'idée serait un grand rassemblement de toute l'anthropologie française et que le choix du thème ne vienne pas du bureau de l'AFEA.

Céline souligne que le congrès doit être un point de départ par excellence. C'est là qu'on va impulser les RRT. Le congrès permettra de faire émerger des dynamiques, des thématiques auxquels nous n'avons pas forcément pensé.

Alexandre nous met en garde devant le danger des grands congrès fourre-tout et défend l'idée d'avoir un premier congrès articulé autour d'un thème fort qui donnera une visibilité sur ce que l'AFEA veut dire et veut faire. Il permettra de se responsabiliser au-delà du caractère plurielle de nos discours.

Gilles fait remarquer qu'il n'y a pas forcément d'incompatibilité entre un congrès ouvert et des articulations thématiques autour de plénières. Il s'agit de savoir au départ ce que l'on attend du congrès. Le congrès ne peut être seulement une vitrine. Il faut qu'il soit un lieu où l'on fasse passer un message d'où l'intérêt d'avoir une thématique générale. Celle-ci ne doit pas être une question où il est demandé à tout le monde d'y répondre.

Laurent insiste sur le fait que le congrès doit être avant tout un lieu de rassemblement pour les anthropologues en France sous la forme d'un congrès composite comprenant diverses associations sous la tutelle d'une association englobante. Il rebondit sur un sujet évoqué plusieurs fois par Gilles, à savoir la difficulté à faire venir les anthropologues institutionnellement installés tout en précisant qu'il n'y voyait un intérêt que si ces derniers ne restaient pas confinés dans une position de non communication ou d'égotisme.

Une discussion s'est engagée sur les thématiques éventuelles du 1^{er} congrès. Avant même d'essayer quelques pistes Alexandre précise qu'il lui semble fondamental que le thème soit articulé autour de l'anthropologie et non sur l'anthropologue. En réponse à la proposition

émise sur « l'anthropologue dans la société » et sur la question de l'engagement. Se dégage un accord pour préférer « l'anthropologie dans la société »

. Irène signale que le thème « inclusion, engagement, collaboration » a été repris avec succès pour le dernier congrès de AAA. Un thème qui permet d'aborder de nombreux aspects et qui n'a pas été traité dans le monde francophone. Sylvaine insiste sur le fait qu'il faut se projeter dans une perspective ambitieuse de congrès inscrite dans la durée et ne pas se confiner dans l'idée figée du seul 1^{er} congrès où il faudrait concentrer tous nos objectifs. Il y a aura d'autres congrès qui vont suivre après ce 1^{er} congrès.

. Frédéric Maguet ajoute que nous défendons l'anthropologie aussi parce qu'il y a un besoin. Nous sommes aujourd'hui brutalisés par un pouvoir politique qui veut détruire les sciences sociales, dont l'anthropologie pour sa capacité à critiquer. Qu'est-ce que c'est que défendre l'anthropologie aujourd'hui ? Nous avons l'occasion de ressouder des morceaux face à des gens qui veulent nous détruire, il est nécessaire pour cela de rassembler des pratiques et domaines qui ont été jusque-là disjoints depuis des années. Il lui semble indispensable d'investir les lieux et instruments de propagande de l'adversaire pour dire ce que l'on veut dire. Il propose de prendre en considération la question du patrimoine qui représente 50% des débouchés des anthropologues.

Le congrès ne doit pas pour autant être un lieu de positionnement politique, il doit avant tout être un lieu de questionnement scientifique porteur d'une certaine qualité de questionnement.

L'idée d'une ouverture internationale du congrès a été soulevée.

Toutes ces discussions démontrent qu'il faut ouvrir dès maintenant une réflexion sur le congrès. Alors comment procède-t-on ?

Alexandre nous met en garde contre l'idée de vouloir confier au seul groupe de travail la réflexion sur le congrès.

Les Groupes de Travail et les Réseaux de Recherches Thématiques

Quelle est la différence entre les GT et les RRT ?

Les GT traiteront des questions politiques et professionnelles liées à l'actualité.

Les RRT seront tournés vers la vie scientifique.

Dans la catégorie GT, distinguons les GTI qui s'assimilent à des ateliers internes qui traitent de questions liées directement à l'AFEA (ex. GT sur le RI, site web, newsletter) des GTE externe ouverts à des non adhérents articulés autour de questions comme l'éthique, l'enseignement, etc.).

Une discussion a été ébauchée sur les GTI et GTE débouchant sur une première répartition des membres du bureau et du CA au sein de ces GTI.

GTI

RI	Newsletter	Site	Communication externe	Congrès
Alex, Irène, Vanessa, Céline	Gilles, Irène, Stéphane, Annabelle (?), Frédérique	Vincent, David, Sophie C., Sylvaine ?, Christine, Annabelle, Frédéric	Sophie Ac., Irène, Gilles, Patricia, Sylvaine	Vanessa, Sophie H, Laurent, Marie-Pierre, Frédérique, Sandrine

GTE (en bleu les « responsables » de GTE)

Enseignement	Ethique	Espace européen de la recherche	Evaluation	Anthropologie et entreprises public et privé	Médias - Communication - <u>Diffusion Films et Images</u>	Patrimoine Musée
Marie-Pierre, Sylvaine, Alexandre	Frédéric M., Céline,	Irène, Vanessa	Céline, Sophie H.	Gilles,	Brice,	

Les chargés de GTE prennent la responsabilité de rédiger un petit document de présentation du GT sous une quinzaine de jours.

La prochaine réunion de CA a été fixée au samedi 04 avril de 9H00 à 12H00

Au vu des notes de DK et IB :

2 incertitudes sur les noms pour animer les GTI.

Problème de répartition des compétences.

21 personnes sont actuellement dans 5 GTI proposés.

IB figure dans 3 GTI et 1 GTE : c'est beaucoup trop, surtout qu'elle part en mission dans 15 jours pour 3 mois. Elle peut garder le GTE Europe et un GTI : RI pour commencer